



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La relance en Isère

**NEWSLETTER 6**

Février 2021

**infos<sup>+</sup>**

<https://www.isere.gouv.fr/tags/view/Les+dossiers/Plan+relance>



## Edito



Samy SISAID,  
Sous-préfet à la relance

Avec le plan France Relance, l'État a répondu à l'urgence par des mesures nombreuses et ambitieuses. L'Isère, terre d'innovation, de projets et d'ambitions a su et saura en prendre sa part, comme en témoignent déjà les premières restitutions des différents dispositifs.

Les circonstances imposent une action rapide et organisée. Informer et accompagner seront les priorités de l'État pour la mise en œuvre du plan de relance. Dans ce but, nous travaillons en concertation avec les différents acteurs pour leur permettre de s'emparer des mesures mises en place à leur destination.

Nos capacités de rebond sont bien réelles. Elle s'ancrent dans une énergie qui transcende nos difficultés. Signe de cette vigueur, en Isère, ce sont plus de 110 millions d'euros d'investissements qui sont prévus dans le cadre des projets industriels retenus au titre des premiers appels à projets du plan de relance, auxquels l'État apportera une aide de 23,9 millions d'euros.

Les thématiques de l'écologie, de la compétitivité et de la cohésion seront les piliers d'une France qui aura su transformer le risque en chances et les difficultés en progrès. En Isère comme partout ailleurs, c'est la confiance en nos capacités collectives qui doit l'emporter.

## Sommaire

### ■ Écologie

|                                                        |   |
|--------------------------------------------------------|---|
| MapprimeRénov.....                                     | 2 |
| Rénovation énergétique.....                            | 2 |
| Véhicules propres et électriques ..                    | 3 |
| Dotation de soutien à l'investisse-<br>ment Local..... | 3 |
| France relance - Appel à projets<br>régional .....     | 4 |

### ■ Compétitivité

|                                                      |   |
|------------------------------------------------------|---|
| Soutiens à l'export .....                            | 5 |
| Visite du Sous-préfet à la relance à<br>Aledia ..... | 5 |
| Soutien aux projets industriels.....                 | 5 |
| Nouveaux lauréats.....                               | 6 |

### ■ Cohésion

|                                                                    |   |
|--------------------------------------------------------------------|---|
| Contrats d'apprentissage.....                                      | 7 |
| Contrats initiative emploi et<br>parcours emploi compétences ..... | 7 |
| Aides à l'embauche des jeunes .....                                | 7 |
| Visites des projets .....                                          | 8 |

### ■ Divers.....9

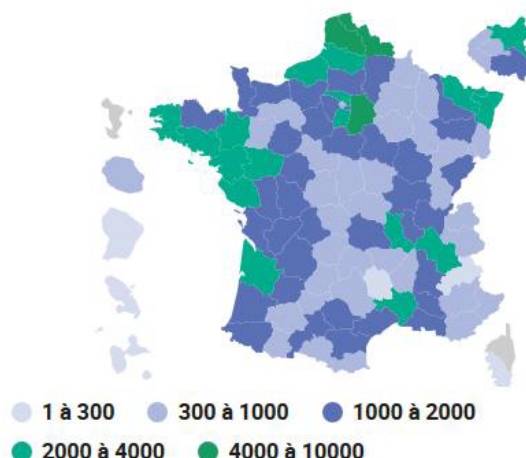
## L'Isère en pole position

### MaPrimeRénov

**2 489 dossiers ont été acceptés en Isère à ce jour.**

L'Isère est, en Auvergne-Rhône-Alpes, le premier bénéficiaire de cette aide.

Nombre de dossiers MaPrimeRénov acceptés



MaPrimeRénov'



**11 000**

MONTANT MOYEN DES TRAVAUX ACCEPTÉS (€)

MaPrimeRénov'



**141 145**

NOMBRE DE MÉNAGES ET COPROPRIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES EN 2020

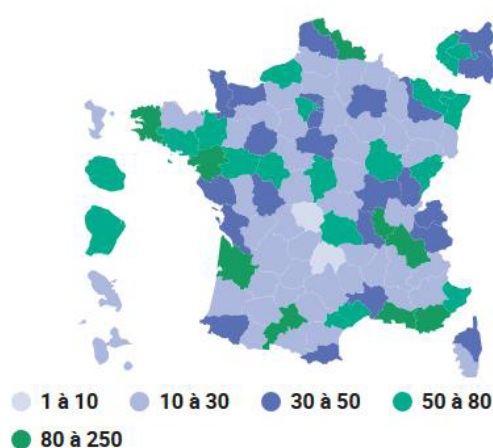
Depuis le début de l'année 2020, le nombre de demandes d'aides mensuel au titre du dispositif MaPrimeRénov a doublé. 141 145 ont été validées au 31 décembre pour un montant total de travaux qui s'élève à 1,56 milliard d'euros.

**+ PLUS D'INFOS**

### Rénovation énergétique - bâtiments publics

**113 projets ont été retenus en Isère.**

Nombre de bâtiments de l'Etat retenus pour faire l'objet d'une rénovation énergétique



Les appels à projets ont donné lieu à un niveau historique de réponses. Sur 6 682 candidatures déposées, 4 214 projets ont été retenus le 14 décembre dernier en CNIP Stratégique en présence du Premier Ministre, pour une enveloppe financière de 2,7 Mds€. Parmi ceux-ci, plus de 4 100 opérations immobilières, d'un montant inférieur à 5M€, soutiendront l'emploi pour les artisans, TPE et PME, en irriguant le territoire, et plus de 1 000 projets, d'un montant global de 1,3 Mds €, permettront de financer les universités, écoles d'enseignements supérieurs et logements étudiants.

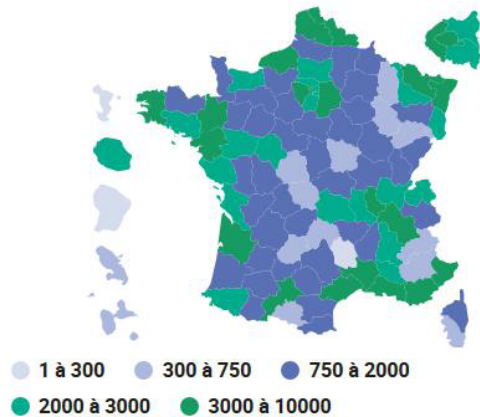
**+ PLUS D'INFOS**



## Véhicules propres

**4805 primes et bonus ont été accordés en Isère à ce jour.**

Nombre de bonus écologiques et de primes à la conversion versés



Depuis le mois de juin, les immatriculations de véhicules électriques des particuliers ont presque triplé par rapport à la même période en 2019 et les immatriculations de véhicules hybrides rechargeables ont quintuplé. La part de marché des véhicules électriques représente désormais 11% des ventes de véhicules neufs en décembre 2020, contre 2% à la même époque en 2019.

103 477 bonus écologiques attribués en 2020

167 000 primes à la reconversion attribuées en 2020

**+ PLUS D'INFOS**

## Dotations de Soutien à l'Investissement Local : Rénovation thermique, mobilité, transition énergétique...

En 2021, dans le cadre du plan de relance annoncé par le Président de la République, le Gouvernement a décidé d'abonder la DSIL de 650 millions d'euros, ce qui porte à 1,65 milliard d'euros l'enveloppe nationale de DSIL pour 2021.

Toutes les communes et les EPCI à fiscalité propre du département de l'Isère sont éligibles à cette enveloppe. Les syndicats communaux et intercommunaux sont éligibles uniquement pour la thématique « Rénovation énergétique des bâtiments publics », sous certaines conditions.

Les projets éligibles relèvent des thèmes suivants :

- La rénovation thermique
- La transition énergétique
- Le développement des énergies renouvelables
- La mise aux normes et la sécurisation des bâtiments publics
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
- Le développement d'infrastructures en faveur du logement
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Les équipements publics et hébergements rendus nécessaires à l'accroissement du nombre d'habitants
- La création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires, dont notamment les travaux nécessaires au dédoublement des classes de CP/CE1 situées en zone REP+

Les dossiers de demande de subvention sont à adresser avec les pièces nécessaires par voie postale avant le 31 mars 2021.

**+ PLUS D'INFOS**

## France Relance - Appel à projets régional - Recyclage foncier des friches - édition 2020-2021

Dans le cadre du plan France Relance, un fonds de 259 M€ (dont 179 M€ ont été répartis à ce stade entre les régions), est consacré au financement de recyclage de friches et plus généralement de fonciers déjà artificialisés dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités. Il s'agit de soutenir des projets de recyclage foncier compatibles avec les objectifs de développement durable promus par le Gouvernement.

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'enveloppe dédiée à ce fonds s'élève à 21,4 M€ sur 2 ans. Elle complète les dispositifs déjà existants portés par des partenaires en région notamment, l'appel à projets de l'ADEME, et participe à la mise en œuvre de la stratégie de l'État en région sur l'eau, l'air et le sol.

### De quoi s'agit-il ?

Les lauréats bénéficieront de subventions pour les projets d'aménagement de friches dont les bilans économiques restent déficitaires après prise en compte de toutes les autres subventions publiques, et malgré la recherche et l'optimisation de tous les autres leviers d'équilibre. Il n'a donc pas vocation à se substituer aux financements existants mais à les compléter pour permettre la réalisation effective des projets. Pour être éligibles, les projets devront être suffisamment matures afin de permettre un engagement des crédits du fonds d'ici fin 2021, pour cette édition.

### Qui peut en bénéficier ?

Les aides du fonds friches s'adressent aux maîtrises d'ouvrages des projets d'aménagement, en particulier :

- Des collectivités, des entreprises publiques locales, des sociétés d'économie mixtes, des bailleurs sociaux ainsi que des opérateurs et établissements publics d'État ; des entreprises privées, sous conditions.

Pour connaître les critères d'éligibilités et les modalités de dépôt des dossiers, consultez l'appel à projet régional sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/france-relance-appel-a-projet-regional-recyclage-a18915.html>

### Comment en bénéficier ?

Les dossiers de demande de subventions sont à déposer au plus tard le 26 février 2021 sur la plateforme dédiée : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-friches-recyclage-foncier-2020-2021>

Contacts :

Pour tout renseignement, contacter votre interlocuteur en direction départementale des territoires (DDT), en direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL - service mobilité, aménagement, paysage) ou via l'adresse suivante : [fonds-friches.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fonds-friches.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

Pour mémoire, le cahier des charges de l'appel à projet ADEME pour la reconversion des friches polluées, les critères d'éligibilité et de sélection, et le calendrier sont disponibles sur le site internet de l'ADEME: <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7>





## L'Isère en action

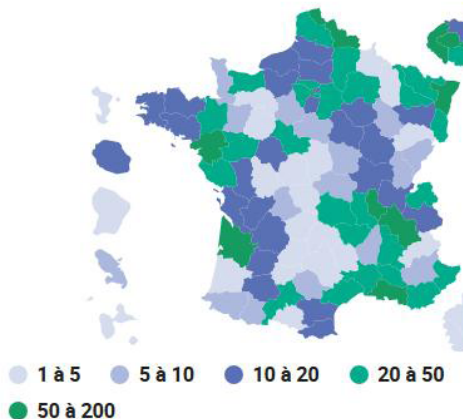
### Soutien à l'export

**En Isère, 74 chèques export et chèques VIE (volontariat international en entreprise) ont été accordés.**

Ces mesures visent à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à l'international dans le contexte de reprise de l'activité et de concurrence étrangère accrue. Elles apportent un soutien financier aux PME-ETI dans leurs démarches de prospection à l'export.

**+ PLUS D'INFOS**

Nombre de chèques export et chèques VIE (volontariat international en entreprise)



### Visite de l'entreprise Aledia par Monsieur le Sous-préfet à la relance

Aledia est une entreprise du secteur de l'électronique spécialisée dans le marché de la conception de LED. Cette start-up grenobloise a vu le jour en 2011, en s'appuyant sur une technologie de rupture. Son projet repose sur la fabrication de microcomposants microLED à nanofils et permettra à terme de développer une chaîne de production en France, dans le bassin grenoblois.

La technologie développée par Aledia permet de produire des écrans bien plus performants en termes de qualité et de consommation d'énergie que les actuels écrans LCD et OLED qui dominent le marché de l'affichage digital. Les marchés ciblés sont ceux des biens de consommation à grand volume (montres connectées, smartphones, PC portables, écrans TV grand format). La technologie développée par Aledia intéresse d'ores et déjà les grands acteurs du secteur, donnant ainsi à Aledia un potentiel de « licorne ». À terme, l'évolution de cette technologie devrait permettre de s'affranchir du monopole de fait des acteurs asiatiques, et d'envisager la relocalisation en France ou en Europe de la fabrication d'écrans de toutes natures, souples ou rigides.

Le projet devrait avoir un impact économique majeur sur le marché des écrans qui à ce jour représente 120 milliards de dollars par an. En outre, ce projet permettra une pérennisation de 120 emplois et devrait permettre de créer 20 emplois directs dès 2021 et jusqu'à 450 emplois directs et 1 300 emplois indirects à l'horizon 2025.



Samy Sisaid, Sous-préfet à la relance, remet le logo France Relance à l'entreprise Aledia : l'entreprise bénéficiera d'un soutien de 5,1M € de France Relance.

### Soutien aux projets industriels : les lauréats en Isère

En France : 919 projets soutenus, 3 779 millions d'euros d'investissements, 838 millions d'euros d'aides de l'État.

Une carte interactive indique pour chaque région et département : le nombre de projets soutenus, le montant des investissements réalisés par les entreprises dans le cadre des projets industriels, le montant des aides de l'État.

Pour accéder à la carte interactive,

**+ CARTE INTERACTIVE**

# Compétitivité

## Nouveaux lauréats isérois

### AAP Automobile

#### Voiron

**RAYDIAL** est une PME située dans l'Isère à Voiron qui conçoit et fabrique des dispositifs d'interconnexion pour le marché Automobile. En 2020, elle emploie 67 salariés et réalise un CA de 16,243 millions d'Euros dont 95% à l'export et 98% dans le secteur automobile.

Ce projet s'adresse au marché des voitures électriques ou hybrides, avec une concurrence internationale. Le projet consiste à produire un câble de recharge en courant alternatif reliant la borne de recharge au véhicule en 22 Kva.

Ce câble embarqué dans chaque véhicule Électrique/Hybride mis en circulation s'adresse à l'ensemble du marché avec un avantage concurrentiel d'effort d'insertion et de diamètre de câble et donc de poids. Raydial SAS compte réaliser d'ici 2025 un CA de 30 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros liés à ce projet. Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à 35 emplois directs supplémentaires.

#### La Tour-Du-Pin

La filiale du groupe français **Porcher Industries**, NCV, est une PMI située dans le département de l'Isère à La Tour-du-Pin qui conçoit et fabrique des tissus Airbags pour les marchés automobiles et divers tissus techniques pour les marchés du sport (Leader mondial des tissus parapentes...). En 2019, le groupe Porcher Industries, ETI de 1960 salariés, dont 770 en France, a réalisé un CA de l'ordre de 300 millions d'euros dont 95% à l'export et plus de 30% dans le secteur Automobile. La situation sanitaire et l'impact majeur sur le marché automobile imposent à NCV d'améliorer drastiquement sa compétitivité sur le segment des airbags. Cette évolution passe par une modernisation des outils de fabrication, tout en augmentant la capacité actuelle de production. L'investissement envisagé devait permettre une consolidation des parts de marché en Europe, de suivre la future croissance et d'améliorer les performances environnementales du site. Le projet tel que défini initialement permettait, de réaliser un CA additionnel de plus de 15 millions d'euros à 2025, de générer jusqu'à 25 emplois directs sur le site de la Tour-du-Pin et de protéger les 150 emplois actuels.

### AAP Aéronautique

#### Frontonas

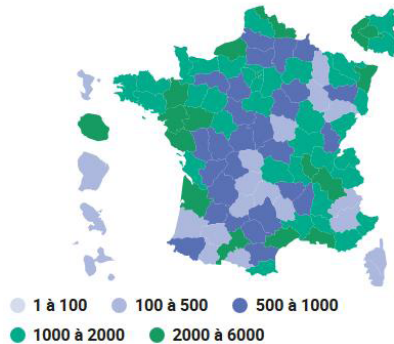
**PETERCEM** est une entreprise située en Isère à Frontonas qui conçoit et fabrique des solutions électrotechniques de commutation, de capteurs de courants et de capteurs de tension pour environnements sévères. En 2019, elle emploie 99 salariés et a réalisé un CA de 13,4 millions d'euros dont 8,3 millions d'euros à l'export et 3,9 millions d'euros dans le secteur aéronautique. Ce projet s'adresse au marché aéronautique. Le projet consiste à mettre en place une ligne complète de production pour la fabrication des boutons-poussoirs lumineux pour les panneaux de contrôle de l'A320 dans un premier temps. Le produit a vocation à être déployé sur d'autres types d'aéronefs. PETERCEM compte réaliser d'ici 2025 un CA de 17,5 millions d'euros dont 1,5 million d'euros liés à ce projet. Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à 5 emplois directs.

#### Voreppe

**C-TEC Constellium Technology Center** est une PME du groupe Constellium située dans l'Isère à Voreppe qui mène des études de recherche, de développement et d'innovation sur l'aluminium, sa métallurgie, ses procédés d'élaboration et de transformation, et ses applications. En 2020, elle emploie 226 salariés et a réalisé un CA de 39 531 k€ dont 35 670 k€ à l'export (dont la majeure partie auprès des entités du groupe) et 12 848 k€ dans le secteur aéronautique. Ce projet s'adresse au marché des tôles en aluminium pour l'aéronautique, avec une concurrence internationale dont les principaux acteurs sont Arconic (Etats-Unis) et Novelis (groupe Aditya Birla, Inde). Le projet consiste à moderniser 3 laboratoires de caractérisation – fatigue, fluage et essais mécaniques. Il s'agit du remplacement d'équipements devenus obsolètes, de l'amélioration des techniques de suivi de fissure, de la robotisation des essais de traction. C-TEC Constellium Technology Center compte réaliser d'ici 2025 un CA de 44 181 k€ dont 5 000 k€ liés à ce projet (c'est-à-dire que ce projet d'investissement contribuera partiellement à la réalisation de ce CA). Le développement de l'entreprise pourrait générer jusqu'à 3 emplois directs et le maintien de 5 emplois au sein des laboratoires et des équipes de R&D.

## L'Isère en chiffres

Nombre de contrats d'apprentissage ayant bénéficié de l'aide exceptionnelle



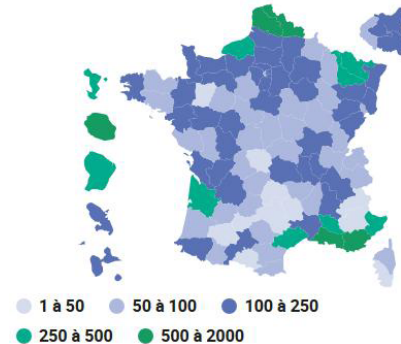
### Contrats d'apprentissage

Plus de 485 000 contrats d'apprentissage ont été signés en 2020. Le niveau de 2019, qui avait été une très bonne année pour l'apprentissage (353 000 contrats signés en 2019, en hausse de 16% par rapport à 2018), est encore dépassé ce qui témoigne d'une dynamique forte. 131 000 aides exceptionnelles ont été versées, pour les contrats postérieurs au 1er juillet 2020.

**En Isère, 2932 contrats d'apprentissage avaient bénéficié de l'aide exceptionnelle au 31 décembre 2020.**

**+ PLUS D'INFOS**

Nombre de jeunes entrés en CIE (contrats initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences)



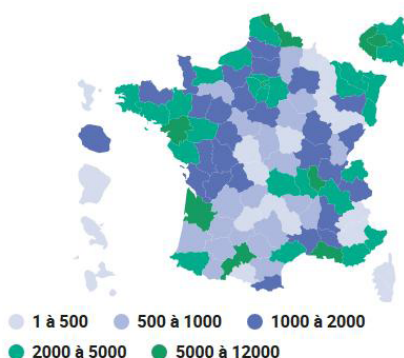
### Contrats initiative emploi et parcours emploi compétences

1 500 [Contrats initiative emploi \(CIE\)](#) dans le secteur marchand ont été signés en 2020, pour un objectif total de 60 000 d'ici fin 2021.

17 000 [parcours emploi compétences jeunes \(PEC jeunes\)](#) dans le secteur non marchand ont été accordés pour une cible de 80 000 en 2021.

**En Isère, 214 jeunes sont entrés en CIE (contrats initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences).**

Nombre d'aides versées pour l'embauche des jeunes



### Aides à l'embauche des jeunes

**En Isère, 3903 aides à l'embauche des jeunes ont été versées au 31 décembre 2020.**

Les employeurs embauchant un jeune de moins de 26 ans, sur des contrats d'au moins trois mois, peuvent bénéficier d'une prime à l'embauche. A ce jour, 223 000 demandes ont été reçues.

Sur les mois d'août à décembre 2020, il y a eu plus d'un million d'embauches de jeunes de moins de 26 ans sur des contrats d'au moins trois mois, soit une stabilité depuis 2019.

**+ PLUS D'INFOS**

# Cohésion

## Visites des projets

### Château Louis-XI à La Côte-Saint-André

Le 22 janvier dernier, Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, et Samy SISAI, sous-préfet à la relance, se sont rendus au château Louis-XI à La Côte-Saint-André. Le soutien de l'État a été confirmé à travers l'attribution de deux subventions. 311 770€ ont été attribués au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et 63 000€ ont été attribués au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.



### Visite au Couvent des Carmes

Le 13 janvier dernier, Monsieur le Préfet était en visite au Couvent des Carmes à Beauvoir-en-Royans. L'État contribuera à hauteur de 608 300 € au titre de la DSIL et à hauteur de 167 057 € au titre de la DETR pour ce projet de restauration et de valorisation dont le coût total s'élève à 1,27M€.



### Maison de l'autonomie Saint-Martin-d'Hères

Le 12 janvier dernier, Monsieur le Préfet était à la maison de l'autonomie à Saint-Martin-d'Hères. L'État financera le projet à hauteur de 400 000€ au titre de la DSIL. Cette aide permettra de mettre en oeuvre le projet de rénovation, de mise en accessibilité, de rénovation énergétique et de mise aux normes anti-incendie du site.







## Grenoble Alpes Métropole

### Dispositif métropolitain d'aides à l'investissement des commerces, artisans, services avec vitrine, commerçants non sédentaires et hôtellerie

Compétente en matière de développement économique, Grenoble-Alpes Métropole accentue son soutien aux 7 000 commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers du territoire. Plusieurs dispositifs sont mis en place tels qu'une plateforme de vente en ligne (« en bas de ma rue » avec la CCI), ou de bons d'achats mais également un dispositif d'aide à l'investissement.

Ce dispositif, mis en place en 2016 par Grenoble-Alpes Métropole, a été renforcé en 2020 afin d'accompagner plus fortement les entreprises du territoire durant la crise sanitaire de la COVID-19.

171 entreprises ont été accompagnées en 2020 par ce dispositif, pour un montant total de plus de 1,2 millions d'euros.

Ce dispositif d'aide permet aux commerçants, y compris non sédentaires, artisans, professionnels de services avec vitrine (surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>) et de l'hôtellerie d'obtenir une subvention de 50% de leurs dépenses comprises entre 1 500 € HT et 20 000 € HT sur les investissements liés à :

- la mise en accessibilité du local,
- la rénovation extérieure des vitrines,
- la sécurisation du local,
- l'aménagement et l'équipement de terrasse,
- les travaux intérieurs du local,
- l'acquisition de matériel lié à l'activité,
- les travaux rendus nécessaires par les contraintes sanitaires,
- les travaux d'économie d'énergie.

Ce dispositif métropolitain permet également de mieux conseiller ces acteurs sur les travaux améliorant la consommation énergétique de leurs établissements.

Le service commerce et artisanat de Grenoble-Alpes Métropole accompagne les entreprises dans leur projet et dans le montage des dossiers avant tout démarrage de travaux.

Plus d'informations : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/654-subventions-pour-les-commerçants-et-artistes.htm>

Grenoble-Alpes Métropole propose depuis novembre 2020 une aide financière à destination des TPE/PME pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique : amélioration des équipements techniques et de l'enveloppe thermique du bâti.

La subvention est fonction de la nature des travaux à engager et de leur temps de retour sur investissement et peut s'élever jusqu'à 37 500 €.

L'aide est conditionnée à la réalisation d'un diagnostic énergétique gratuit proposé par la Métropole ou par l'ADEME, et à l'engagement d'un minimum de 5 000€HT de travaux d'investissement préconisés par ce diagnostic.

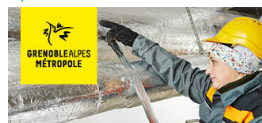
Ce dispositif s'inscrit dans la politique de transition énergétique de Grenoble-Alpes Métropole dont l'ambition est de baisser significativement les consommations énergétiques de son territoire, parallèlement au développement de l'utilisation des énergies renouvelables, afin d'atteindre une baisse des émissions de gaz à effet de serre et de polluants, en cohérence avec les objectifs du Plan Air Energie Climat. L'objectif est ainsi d'atteindre une diminution de 20% des consommations énergétiques du secteur industriel à 2030 sur le territoire et 17% du secteur tertiaire.

Le service développement économique de la Métropole accompagne les PME dans le montage du dossier avant le lancement du diagnostic.

Plus d'informations : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1129-aides-a-la-renovation-energetique-tpe-pme.htm>

#### MUR | MUR TPE / PME

➔ Un diagnostic énergie gratuit et une subvention pouvant atteindre 37 500€



**DISPOSITIF  
MUR | MUR TPE/PME**



**L'ÉNERGIE, UN FACTEUR CLÉ DE LA COMPÉTITIVITÉ  
POUR LES ENTREPRISES !**

Grenoble Alpes Métropole vous aide à améliorer votre performance énergétique. [grenoblealpesmetropole.fr/mur-mur-tpe-pme](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/mur-mur-tpe-pme)

#### Calendrier prévisionnel des Appels à projets France relance

ou sur la page France Relance > Appels à projets et lauréats, du site de la Préfecture de l'Isère



#### > Dans le prochain numéro de La relance en Isère

- Point sur les appels à projets
- Nouveaux Lauréats
- Visites et chantiers en cours

#### > Pour voir les autres numéros de La relance en Isère

Dans l'Isère ➔



**Directeur de publication :**  
M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère  
**Coordination :** Préfecture  
**Conception-réalisation :**  
Mission de Coordination Interministérielle  
Imprimerie Préfecture  
**Contact :**  
Samy SISAID, Sous-Préfet à la relance  
[samy.sisaid@isere.gouv.fr](mailto:samy.sisaid@isere.gouv.fr)

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE  
12 place de Verdun – CS 71046  
38021 Grenoble CEDEX 1  
Tél. 04 76 60 34 00  
<https://www.isere.gouv.fr/>